

**CABINET de Maîtres Frédéric PEYSSON – Laurent CHOUETTE  
Sophie CAÏS – Elisabeth RECOTILLET  
AVOCATS ASSOCIES**  
**267, Boulevard Charles Barnier « Le Kalliste » Bât. D - 83000 - TOULON**  
**tel: 04.94.62.89.59. - e-mail : peysson@kalliste-avocats.fr**

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Dans un ensemble immobilier en copropriété situé à LA SEYNE SUR MER, Quartier Saint Jean, ZUP du Quartier Berthe, Cadastré Section AI N° 496 les lots de copropriété :

**N° 42** soit un **APPARTEMENT** de type F4 sis au 10<sup>ème</sup> étage du bâtiment LA TOUR,

**N° 442** soit un **EMPLACEMENT DE VOITURE**

### **MISE A PRIX :**

***CINQUANTE MILLE EUROS .....50 000,00 euros***

***Visite assurée sur place par la SCP DENJEAN-PIERRET-VERNANGE - Huissiers de Justice  
Associés à TOULON – le Lundi 17 JUIN 2019 de 11 H à 12 H 00.***

L'Adjudication aura lieu le **JEUDI 27 JUIN DEUX MILLE DIX NEUF à QUINZE HEURES**, à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULON (Var) au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

### **CREANCIER POURSUIVANT**

**LE CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme au capital de 1 331 400 718,80 € dont le siège social est sis 19, rue des Capucines 75001 – PARIS et le dont le numéro d'identification est le 542 029 848 RCS PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux demeurant et domiciliés de droit audit siège.

**Ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric PEYSSON – Associé de Maître Laurent CHOUETTE & Maître Sophie CAIS & Maître Elisabeth RECOTILLET - au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 - TOULON – Résidence « LE KALLISTE » 267, Boulevard Charles Barnier**

### **DESCRIPTION**

Dans un ensemble immobilier en copropriété situé à LA SEYNE SUR MER, Quartier Saint Jean, ZUP du Quartier Berthe, Cadastré Section AI N° 496 les lots de copropriété :

**N° 42** soit un **APPARTEMENT** de type F4 sis au 10<sup>ème</sup> étage du bâtiment LA TOUR,

**N° 442** soit un **EMPLACEMENT VOITURE**

## **MODE D'OCCUPATION**

Le bien est occupé par les saisis et leurs 3 enfants.

## **CHARGES ET TAXES**

Les charges de copropriété déclarées sont de 390 € par trimestre

La Taxe Foncière déclarée est de 1534 €

## **SYNDIC DE L'IMMEUBLE**

BILLON SYCOLOGE, 52 Bd Cunéo, 83000 TOULON (Tel : 04.94.41.95.25).

## **CONDITIONS POUR ENCHERIR**

Les enchères doivent être portées par le Ministère d'un Avocat inscrit au BARREAU DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULON.

Avant de porter les enchères, il conviendra que tout enchérisseur remette à son Avocat contre récépissé une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du séquestre ou du consignataire désigné dans le cahier des conditions de vente.

Cette caution bancaire irrévocable ou ce chèque de banque devra représenter 10 % du montant de la mise à prix et en toute hypothèse cette garantie ne pourra être inférieure à 3 000 €.

## **ENCHERES & MISE A PRIX**

Les biens & droits immobiliers sus désignés seront exposés et mis en vente aux enchères publiques à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE de TOULON (Var) au PALAIS DE JUSTICE de ladite Ville - Place Gabriel Péri, le : **JEUDI 27 JUIN DEUX MILLE DIX NEUF à QUINZE HEURES**, sur la mise à prix de **CINQUANTE MILLE EUROS**

**Ci .....,50 000,00 €**  
outre les charges et conditions du Cahier des Conditions de Vente.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Frédéric PEYSSON - Avocat - et aux Avocats exerçant près le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULON (Var) qui ont, seuls, qualité pour enchérir et, pour prendre connaissance du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULON où il a été déposé le 15 Mai 2018 et a été enregistré sous le n° 18/00055(*Greffé ouvert de 9 H à 11 H*).

A TOULON, le 30 Avril 2019.

Signé : Maître Frédéric PEYSSON, Avocat.